



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

4

MOTION

Heure d'actualité

Luxembourg, le 23 octobre 2019

Dépôt Marc Spautz

Groupe politique CSV

La Chambre des Député-e-s,

- Notant que le Grand-Duché de Luxembourg dispose de plus de 130 structures, dont des maisons de soins, des centres intégrés pour personnes âgées, des centres de jour psycho-gériatriques, des structures et services pour personnes en situation de handicap, des institutions actives en matière de psychiatrie extrahospitalière, des réseaux d'aide et de soins à domicile et quelques logements encadrés ;
- Rappelant la mission de ces structures à savoir une prise en charge à la fois digne, humaine et professionnelle, qui nécessite du temps et des compétences, ainsi qu'une prise en charge de qualité ;
- Citant la place importante donnée à la qualité et la nécessité du contrôle des services et soins offerts ;
- Consciente cependant que des difficultés, faiblesses ou dysfonctionnements potentiels peuvent parfois surgir en lien avec les soins et services fournis ;
- Soulignant l'importance des réclamations pour la mise en œuvre d'actions correctrices appropriées ;

Invite le gouvernement ;

- À mettre en place un dispositif de réclamation anonyme permettant aux personnes âgées et leur entourage d'exprimer toute doléance ou réclamation en relation avec les structures ou services offerts.

F. Hettig-Gaas
F. Hettig-Gaas

M. Spautz
M. Spautz

M. Schanck
M. SCHANCK

S. Gilles Boll
S. Gilles Boll

Paul Galle
PAUL GALLE